

Les Brèves du Cossignol

Informations municipales



Numéro 179
Janvier 2019



Ce débat est organisé partout en France de 15 janvier au 15 mars 2019.

Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement sollicite les Villes de France pour ouvrir des cahiers de doléances dans leur commune et collecter ainsi les propositions des citoyens.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) (autorité indépendante créée en 1995 pour veiller au respect du droit à l'information et à la participation) assure la coordination opérationnelle et garantit la neutralité de l'ensemble de la démarche. Sur la base de l'ensemble de ces remontées et de leur synthèse, des mesures concrètes doivent être annoncées en avril 2019 par le Gouvernement.

Dans ce cadre, la commune d'Aureville met à votre disposition le cahier de doléances à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

LOTISSEMENT le CLOS DU COSSIGNOL

La commune d'Aureville met en vente 9 lots dans le lotissement du Clos du Cossignol. Les personnes intéressées pour acheter **en primo accession**, un lot à prix abordable d'une superficie de 600 m² pour un prix de 75 000€, peuvent envoyer un mail ou un courrier en mairie pour recevoir un dossier de candidature. Date limite de réception des dossiers : le 31 mars 2019

MAIRIE D'AUREVILLE
4, place du Village
31320 AUREVILLE
Tel : 05 61 76 30 29
Mail : mairie.aureville@wanadoo.fr





FOYER RURAL

Le Foyer Rural d'Aureville vous propose " **gym prévention santé pour seniors** " qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans.

Une intervenante diplômée viendra les mardis de 16h30 à 18h hors vacances scolaires.

14 séances, du 12 mars (la première) au 25 juin (la dernière), la carte du Foyer Rural est obligatoire.

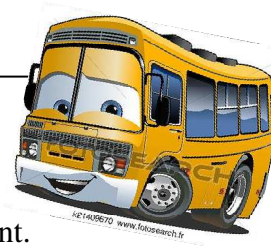
Nous sommes déjà 11 personnes inscrites et nous avons de la place pour encore 4 autres puisque le groupe ne peut pas dépasser les 15 participants.

Si nous sommes 15 personnes le coût sera de 66,80 euros pour les 14 séances, si nous sommes moins le coût par personne augmentera

Venez nous rejoindre, nous travaillons mais nous nous amusons aussi.

Renseignements et inscriptions : 06 79 70 63 50 ou oda_boisliveau@hotmail.com

Date limite d'inscription le 15 février 2019



TAD 119

En ce début d'année, la grande surprise des usagers fut de constater que le TAD 119 passait désormais toutes les 40 minutes, au lieu de 30 jusqu'à présent.

Cette décision a été prise par TISSEO sans consultation ni des élus, ni des usagers.

Suite au fort mécontentement de nombreux Aurevillois, le Conseil Municipal a décidé de demander à TISSEO, d'une part, l'organisation d'une réunion avec le Sicoval et l'ensemble des élus des communes concernées par le trajet du TAD 119 et d'autre part le retour du cadencement initial, soit toutes les 30 minutes.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution de cette situation.

RELEVÉ 2019 DES INDEX DE COMPTEURS D'EAU

Les relevés seront effectués sur le territoire d'Aureville par un agent du Sicoval (sous réserve de modifications)

Du 12 au 30 août 2019

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser à la mairie du domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Ce recensement implique l'inscription automatique sur la liste électorale de votre commune

